

Communiqué de presse

Dieppe, le 1^{er} avril 2022

Conjoncture économique dans le bassin dieppois

Bilan au 2^e semestre 2021

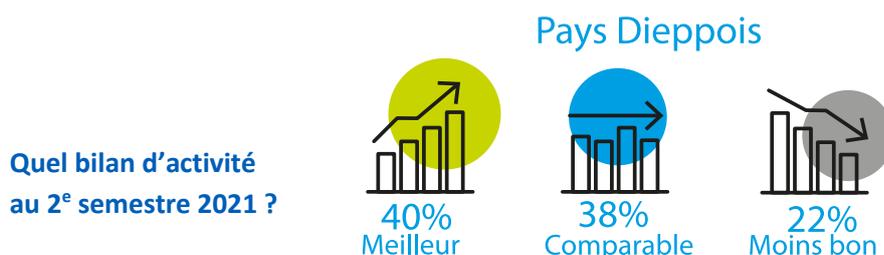
Perspectives pour le 1^{er} semestre 2022

Alors que la reprise économique est effective depuis début 2021, liée à l'abaissement des restrictions sanitaires et à la vaccination, les entreprises poursuivent leur croissance, mais font face à de nouvelles contraintes qui les empêchent de retrouver pleinement leur activité.

Le réseau des CCI de Normandie a interrogé de fin janvier à début février son panel de 2 300 dirigeants normands pour **dresser le bilan du 2^e semestre 2021** et **estimer les perspectives d'activité pour les 6 prochains mois de l'année**. Une extraction des données nous permet d'analyser la reprise économique à l'échelle du Pays Dieppois de manière à connaître les tendances conjoncturelles du territoire.

Cette enquête a été réalisée avant le début du conflit qui sévit en Ukraine et n'intègre donc pas à ce stade les conséquences sur l'activité des entreprises impactées.

Une stabilisation de l'économie pour le 2^e semestre 2021



Après un fort rebond début 2021, **la situation des entreprises tend à se stabiliser**. L'abaissement des restrictions sanitaires pour la plupart des secteurs et la vaccination ont permis en grande partie aux entreprises de retrouver une activité plus sereine.

40% des entreprises du Pays Dieppois estiment avoir vécu un meilleur semestre qu'au 1^{er} semestre 2021 contre 42% au semestre précédent, soit un léger recul principalement lié aux différences sectorielles.

En effet les entreprises du secteur B to C (Cafés-Hôtels-Restaurants, services aux particuliers), dont les contraintes sanitaires ont été plus pesantes, peinent à retrouver une activité optimale comparé aux entreprises du secteur du B to B (construction, industrie, services aux entreprises).

Indicateurs clés de l'économie : seul le chiffre d'affaires progresse

Chiffre d'affaires : en progression

41% des entreprises déclarent une hausse contre 33% au semestre précédent.

Investissements, panier moyen des clients et effectifs : stabilité

Marges et trésorerie : en recul

- **36% des entreprises déclarent une baisse de leurs marges** contre 24% au semestre précédent, qui s'explique par les pénuries et la forte inflation auxquelles elles doivent faire face.
- **30% des entreprises déclarent une baisse de leur trésorerie** contre 18% au trimestre précédent en raison notamment de la fin des mesures de soutien de l'Etat et du début des remboursements des dettes contractées pendant la pandémie.

1^{er} semestre 2022 : un optimisme mesuré

Les entreprises du Pays Dieppois restent optimistes mais de manière plus modérée qu'au 1^{er} semestre 2021. Elles sont **61%** à le déclarer alors qu'elles étaient plus de 72% au semestre précédent.



A noter également une augmentation non négligeable de 7 points pour les entreprises se déclarant pessimistes (22% ce semestre, contre 15% au semestre dernier).

Les grands responsables de cette baisse de l'optimisme sont les effets secondaires de la crise sanitaire. En effet, la vaccination n'a pas empêché la 5^e vague de se manifester. Se cumule à cela des problématiques d'inflation, de pénuries et de manque de main d'œuvre qui empêchent les entreprises de voir l'avenir de manière sereine.

Indicateurs clés de l'économie : mêmes tendances plus timides qu'au semestre dernier.

Chiffre d'affaires : 30% des entreprises projettent un chiffre d'affaires en hausse pour le semestre à venir. 36% espèrent qu'il se stabilisera. A noter néanmoins, une augmentation non négligeable de la part des entreprises qui envisagent une baisse de leur chiffre d'affaires. Elles sont 24% contre 15% au semestre précédent, soit une augmentation de 9 points.

Marges : les entreprises sont 32% à envisager une baisse alors qu'elles n'étaient que 13% au semestre précédent. 43% espèrent tout de même que les marges se stabiliseront.

Trésorerie : 21% des entreprises estiment une baisse au prochain semestre, contre 13% au semestre précédent. A noter toutefois, qu'elles sont 58% à espérer une stabilité pour le prochain semestre.

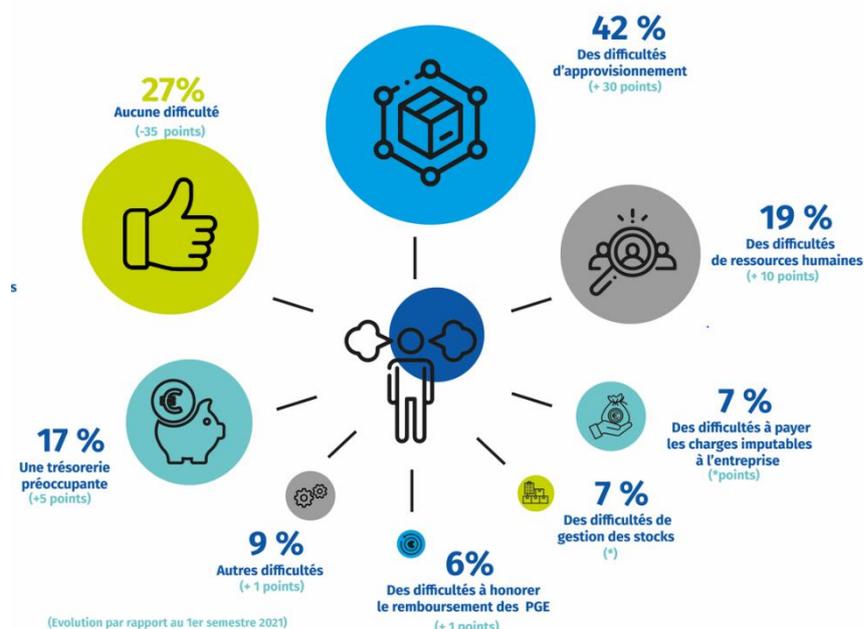
Panier moyen, investissements et effectifs : les chiffres montrent une certaine stabilité, semblable à celle du semestre précédent.

Notons que les différences sectorielles persistent aussi dans les perspectives, puisque globalement les activités de B to C sont moins optimistes que les autres activités. Alors que 73% des activités du B to B sont optimistes elles ne sont que 57% chez le secteur B to C.

Ce qu'il faut retenir :

Globalement les entreprises ont retrouvé leur activité, leurs clients et ont maintenu leurs emplois mais elles rencontrent des difficultés au niveau de leurs marges et de leur trésorerie, problèmes liés notamment à l'augmentation des prix depuis 2021.

Actualité : les entreprises face à l'après Covid19, les difficultés persistent.



Malheureusement **les difficultés liées à la pandémie se poursuivent** pour les entreprises en dépit de la belle reprise économique de début 2021. La reprise économique simultanée et non coordonnée de l'ensemble des économies mondiales a entraîné des difficultés d'une nouvelle nature pour les entreprises.

Malheureusement un constat ressort : **les difficultés des entreprises dieppoises se sont aggravées entre le 1^{er} et 2^e semestre 2021. 27% des entreprises du territoire dieppois estiment ne pas subir de difficultés, alors qu'elles étaient 62% au semestre précédent soit une baisse de 35 points.**

Les plus grandes difficultés éprouvées par les entreprises sont celles de l'approvisionnement. Elles sont 42% à le ressentir, soit une augmentation de 30 points. La plus grande responsable de ces difficultés est sans doute l'inflation, surtout l'inflation du prix de l'énergie. D'autres facteurs peuvent expliquer ces difficultés telles que les engorgements portuaires ou encore les pénuries de matières premières qui sévissent depuis début 2021.

La deuxième grande difficulté ressentie par les entreprises dieppoises, tout comme les entreprises normandes, sont les **problématiques RH**. Dans certains secteurs tels que l'industrie ou les Cafés-Hôtels-Restaurants, **les entreprises peinent à recruter. Elles sont 19% à le ressentir, alors qu'elles n'étaient que 9% au semestre précédent.** Ces difficultés peuvent s'expliquer par le manque de candidatures ou de qualifications mais également par des problèmes de conditions de travail ou de rémunération.

Enfin **la trésorerie reste une forte préoccupation** pour 17% des entreprises, tout comme les charges, la gestion des stocks et le remboursement des PGE mais dans une moindre mesure.

A propos du Baromètre des Affaires

Depuis 2016, le réseau des CCI de Normandie interroge 2 fois par an un panel de dirigeants normands pour publier le Baromètre des Affaires (2 300 pour cette nouvelle édition) avec une déclinaison territoriale pour chacune des CCI. L'ensemble permet de connaître le climat économique de façon très précise.

Méthodologie

- *Recueil des données* : enquête téléphonique réalisée entre le 17 janvier et le 13 février 2022 par la société Prestance
- *Traitement des données* : CCI Rouen Métropole / Pôle Etudes et Attractivité

Retrouvez le Baromètre des Affaires sur le territoire de la CCI Rouen Métropole sur le site rouen-metropole.cci.fr

Contact presse : Estelle Chalmé, T. 02 35 14 37 89, 06 98 29 05 66, estelle.chalme@normandie.cci.fr

20 passage de la Luciline | Bâtiment L'Opensèn | CS 40641 | 76007 Rouen Cedex 1
T. 02 32 100 500 | www.rouen-metropole.cci.fr